



LDC SUD-OUEST

S.A.S au capital de 782 236 Euros -SIRET 303 527 501 00033 B - R.C. Bordeaux
4, Chemin de l'Aiguillon - 33430 BAZAS - tél. 05 56 65 09 00- Fax 05 56 65 09 09
APE 1012Z - Agrément(s): FR 33.036.001 CE - N° Identification TVA : FR 59 303 527 501
Domiciliation Bancaire : BNP PARIBAS SUD ATLANTIQUE IBAN FR76 3000 4005 8300 0201 2984 488 - BIC
BNPAFRPPSAE

6480

AVOIR

COMMANDE	ADRESSE DE LIVRAISON
T 266A C 692750 REP 454 1	ETABLIS.FOISSAC 315 ALL BONNE COSTE TRERBAIX 46090 VILLESEQUE FRANCE 00169758

SAS ETABLISSEMENT FOISSAC
315 ALL BONNE COSTE
TREBAIX
46090 VILLESEQUE
FRANCE

Date	31/03/26	N° Fact	270050013032	TVA Vend.	FR59303527501	TVA Acqu.	FR04404857401	N° Mag.	
Paieement	VIREMENT 20J DECADE 1e 20/04/26			Payeur	080693	N° Four.		V/RefCde	
FAM.	ARTICLE	DESIGNATION	QTE	POIDS	U/V	PRIX U. NET	MONTANT H.T.	COL	TVA
		AVOIR SUR Fact : 270050006718 du 17/03/26 Ref demande client : : Litige : 2431480 T266A c07209107 PIGEONNEAU PLEIN 500-540G VRAC 3460200495247 Erreur Prise De Commande,	-5	-2,608	K	14,250	-37,16	-1	1
0010	049524								
Page N°1/1Ver. fact_r4v2.0.13 Paquet: 1 Source: 1									FOLIO : 1/1

ORIGINAL

P.V.C. MARQUES à la DEMANDE et sous la RESPONSABILITE du DISTRIBUTEUR

N° CLIENT
080693 / 00169758
NOM CLIENT
ETABLIS.FOISSAC
N° FACTURE
270050013032
MONTANT A PAYER
-39,20 EUR

PAPILLON A JOINDRE AU REGLEMENT

-3 Kg net
-1 Colis

POIDS TOTAL	MONTANT H.T.	% TVA	MONTANT TVA	NET A PAYER			
-2,608Kg	-37,16	1 5,50%	-2,04	-39,20 EUR			
CONDITIONS GENERALES DE VENTES		TOT HT	-37,16	TOT TVA	-2,04	FOLIO	1/1

1/ Livraison :

Sauf accord contraire, les marchandises voyagent aux risques et périls de l'expéditeur. Il appartient au destinataire de vérifier l'existence d'avarie et/ou de manquants au moment de la livraison et de consigner les réserves sur le document de livraison. Toute livraison pour laquelle les réserves n'auront pas été confirmées par lettre recommandée avec AR dans les 3 jours de sa réception auprès du transporteur, conformément aux dispositions de l'article 133-3 du Code de Commerce, et dont une copie sera adressée simultanément à notre société, sera considérée comme acceptée par le client.

2/ Conditions de règlement :

2.1 : Nos factures sont payables à 30 jours après la date de livraison.

2.2 : Aucun escompte ne sera accordé.

2.3 : Pour tout paiement intervenant après la date figurant sur la facture, il sera fait application d'une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt légal et d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

3/ Attribution de compétence :

Tout litige pouvant naître de ces conditions générales de vente sera de la compétence du Tribunal de Commerce du siège social de notre société.

4/ Réserve de propriété :

Le vendeur se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral du prix de vente (loi n°80335 du 12/05/1980).

6